



## **COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN**

### **ACTION NATIONALE UNITAIRE INTERPROFESSIONNELLE**

Le recul de l'âge d'ouverture du droit à la retraite de 60 ans à 62 ans, combiné à l'augmentation simultanée de la durée de cotisation, va fortement pénaliser les salariés, et plus particulièrement tous ceux qui ont commencé à travailler jeunes, qui seront amenés à contribuer plus que les autres au financement du système sans acquérir le moindre droit supplémentaire.

Le recul de l'âge du taux plein de 65 ans à 67 ans va durement aggraver la situation des salariés qui ont eu des parcours professionnels morcelés, en particulier les femmes dont près de 30% font valoir aujourd'hui leurs droits à la retraite à 65 ans pour éviter une pénalité sur leur pension et ceux qui sont conduits à entrer tardivement sur le marché du travail.

Ce report des âges légaux va entraîner un prolongement du chômage pour les nombreux salariés qui ne sont plus en activité lorsqu'ils partent à la retraite ce qui les pénalisera financièrement tout en reportant les charges financières sur d'autres comptes sociaux.

La pénibilité du travail n'est pas reconnue dans ses conséquences sur l'espérance de vie des salariés qui y ont été exposés.

Les fonctionnaires se voient imposer une hausse drastique du taux de leur cotisation, en période de gel des salaires, conduisant à une baisse importante et injuste de leur pouvoir d'achat.

Au total, le projet de loi de réforme des retraites fait reposer l'essentiel de l'effort sur les salariés, ne répond ni aux questions d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors, ni à la résorption des inégalités ni au besoin de financement. Les salariés devraient accepter de payer la facture de la crise financière et économique dont ils ne sont pas responsables. Cette réforme est donc inacceptable, injuste et inefficace.

Pour toutes ces raisons, au nom des salariés l'ensemble des organisations syndicales décident de poursuivre et d'amplifier le processus de mobilisation pour demander le retrait du projet actuel afin d'assurer la pérennité du système de retraites par répartition.

**LES ORGANISATIONS SYNDICALES APPELLENT L' ENSEMBLE  
DES SALARIES DU ROANNAIS A UNE MOBILISATION SANS PRECEDENT  
ET A LA GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE PRIVE /PUBLIC  
LE JEUDI 23 SEPTEMBRE 2010 ET A PARTICIPER MASSIVEMENT  
AU RASSEMBLEMENT A 10H15 BOURSE DU TRAVAIL DE ROANNE  
ET A LA MANIFESTATION JUSQU'À LA PLACE DE L'HOTEL DE VILLE**